

Suivi de l'étiage 2023 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

Bulletin n°10

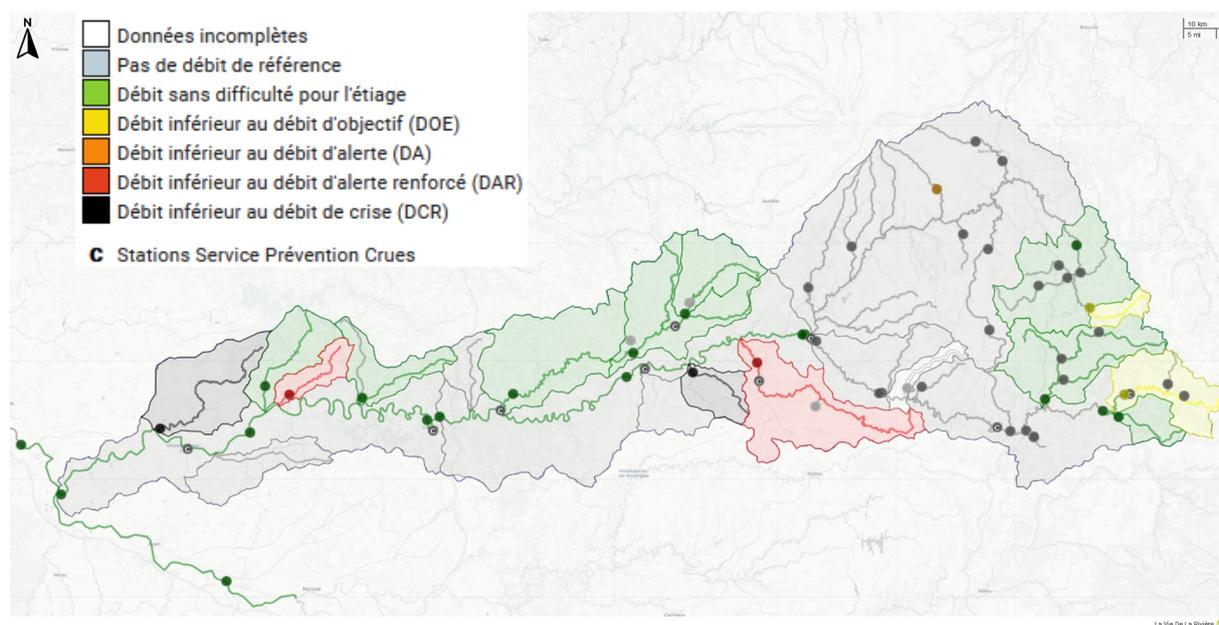
Météo du bassin

Durant la semaine écoulée, les précipitations ont été plus abondantes à l'amont du bassin du Lot qu'en aval. La journée la plus pluvieuse fut le 26 août, le bassin du Lot amont a reçu en moyenne 15 mm tandis que le Lot domanial n'a reçu qu'environ 3mm. Après un rafraîchissement notable, les températures augmenteront progressivement à compter de ce jour. Pour le week-end à venir, les températures maximales seront comprises entre 25 et 34 °C selon les secteurs. Un temps ensoleillé avec quelques passages nuageux est prévu, et de rares averses ne sont pas exclues (jusqu'à 4mm localement).

Hydrologie du bassin

Les précipitations ont permis une légère amélioration de la situation des cours d'eau en amont du bassin du Lot, mais les débits sont de nouveau en baisse. Les écoulements des affluents du Lot domanial sont plutôt stables. Actuellement, sept stations hydrométriques présentent des débits inférieurs aux seuils d'étiage (DOE/DOC), soit cinq de moins que la semaine précédente.

Le soutien d'étiage et l'activité hydroélectrique des barrages EDF contribuent à maintenir le Lot réalimenté à un niveau satisfaisant pour la période.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 31 août 2023

<http://lavedelariviere.bassindulot.fr>

Soutien d'étiage du Lot domanial

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	24/8	25/8	26/8	27/8	28/8	29/8	30/8	31/8	1/9
<u>Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval</u>	16	14	14	14	14	14	14	14	14
<u>QNR** (m³/s) à Entraygues</u>	7	6.7	7.3	11.8	13.2	11.8	10.4	→	↘
Droits conventionnels cumulés*** (m ³ x1000)	13329	14135	14884	15250					
Volume cumulé déstocké*** (m ³ x1000)	6239	6872	7449	7641					
<i>Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté</i>									
Entraygues-aval (EDF)	64.3	23.3	23	18.5	23.6	22.9	23.1		
Entraygues [Roquepailhol]	57.6	23.6	23.7	18.5	25.5	24	24.1		
Faycelles	67	23.9	17.6	16.4	11.3	23.9	17.4		
Cahors [Lacombe]	55.2	43.6	22	21.6	18.1	24.9	22.4		
Coutet (EDF)	39.7	70.9	29.3	26.1	26.4	21.4	29.6		
Aiguillon-Ville****	28.6	57.2	26.9	19.7	20.2	16.6	24.5		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1^{er} juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s

La consigne de soutien d'étiage est maintenue à 14 m³/s depuis le 25 août en raison des fortes chaleurs puis de l'absence de pluie significative. Une réévaluation est prévue pour le lundi 4 septembre en vue de sa mise en application à partir du mardi 5 août à 00h.

Les niveaux des retenues nécessaires au soutien d'étiage se maintiennent actuellement au-dessus des cotes touristiques.

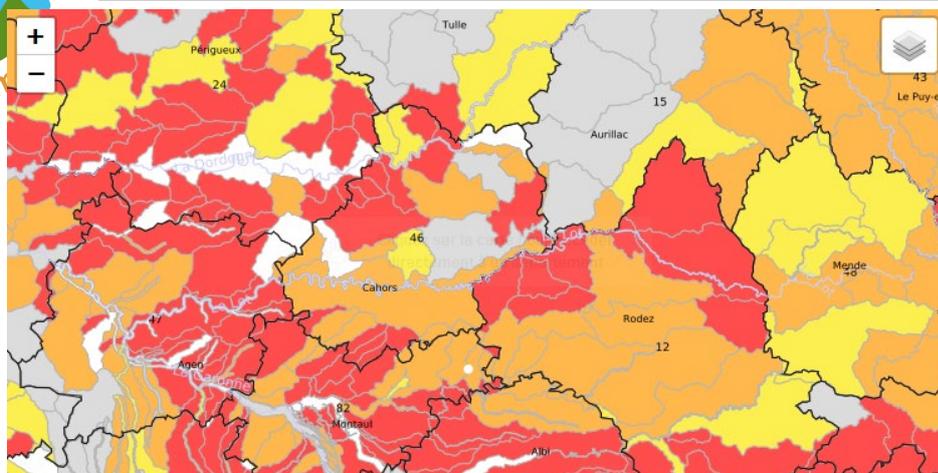
Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	31 août 2023	732.66	+6.66	-1.22
Sarrans	630	31 août 2023	641.86	+11.86	-0.90
Mauray	583.5	31 août 2023	587.70	+4.20	+0.09
Castelnau	410.5	31 août 2023	411.05	+0.55	-0.05

Source : EDF



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Légende de la carte

-  Cours d'eau
-  Bassins Versants
-  Départements

Restrictions spécifiques aux eaux superficielles :

-  Vigilance
-  Alerte
-  Alerte renforcée
-  Crise

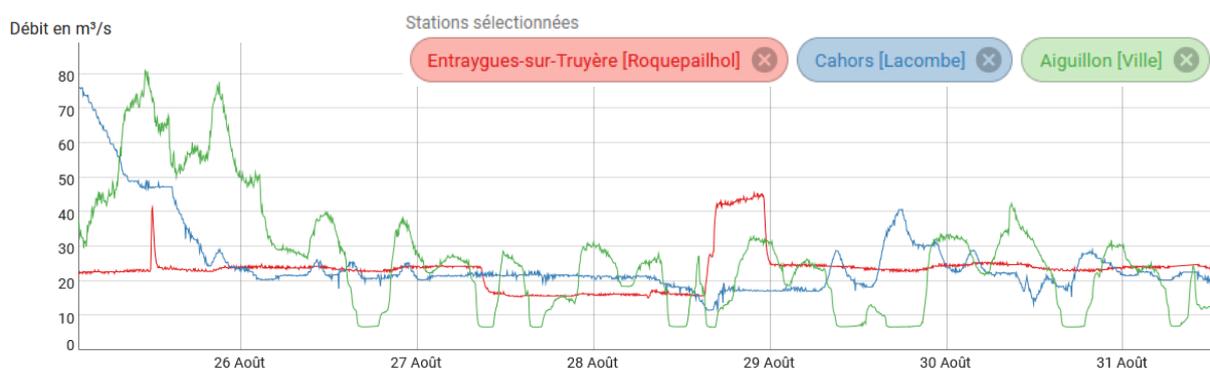
Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 31 août 2023

Lien du site internet Propluvia : <https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/voir-carte>

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les valeurs d'évapotranspiration potentielle (ETP) ont considérablement diminué cette semaine, atteignant en moyenne 4.5 mm par jour le long de l'axe réalimenté. Les besoins en eau sont désormais faibles, quelques grandes cultures sont encore arrosées ainsi que les arbres fruitiers. La navigation se poursuit sur le Lot sans difficulté apparente.

Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot aux stations hydrométriques d'Entraygues-sur-Truyère (Roquepailhol), de Cahors (Lacombe) et d'Aiguillon (Ville) du 25 au 31 août 2023

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère était faible cette semaine. Seules deux éclusées sont observables à la station d'Entraygues aval. Néanmoins, des variations de débit récurrentes et marquées sont constatées à la station d'Aguillon. Les débits instantanés mesurés sont bien souvent inférieurs au débit de crise (DCR). Une vigilance accrue de la part des usagers du Lot est requise.

Il est rappelé que, du 1^{er} juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.



Prochain bulletin : jeudi 7 septembre 2023

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau
o.kneur@valleedulot.com et bulletin-info-hydro@valleedulot.com
05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

▪ La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2023 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le samedi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1^{er} juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

▪ Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée) : Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

▪ Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>